

Projet de modernisation de la rue Notre-Dame

Montréal, le 20 décembre 2001

Bureau d'audience publique pour l'environnement (BAPE)

Madame Anne-Lyne Boutin

575, rue Saint-Amable, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

objet : Projet de modernisation de la rue Notre-Dame

Madame Boutin,

Consultant multimédia, je conseille les entreprises dans leurs communications visuelles pour les médiums électroniques. Résident du quartier Hochelaga-Maisonneuve de l'enfance à l'âge adulte, j'y suis revenu m'installer pour les grands espaces verts, le Biodôme, le Jardin Botanique et les souvenirs qu'ils me procurent.

C'est pour cette raison que l'intervention du gouvernement est plus que bienvenue dans ce quartier que j'ai vu grandir et malheureusement, se détériorer. Des conjonctures économiques et le manque de volonté de certains intervenants de la scène municipale ont dégradé sensiblement la qualité de vie de ce quartier. La proposition du réaménagement de la rue Notre-Dame lui redonnera sa qualité.

En effet, les espaces verts du sud de la rue Notre-Dame, consolidés avec le parc Morgan, seront de nouveaux accessibles et ce, sans danger. De plus, Monsieur Jean-Jacques Bohémier, directeur du Collectif en aménagement urbain Hochelaga-Maisonneuve, m'a assuré qu'il n'y aura plus de camions sur la rue Saint-Clément. Alors, tout en assurant un meilleur contrôle sur la circulation et un respect des zones résidentielles, ce projet remettra de l'ordre dans ce quartier.

Toutefois, ce qui me préoccupe dans ce projet, c'est qu'un parc a été tronqué en deux parties à une époque où le véhicule automobile était roi. Par la suite, cette rue est devenue une véritable autoroute, sans compter le nombre croissant de camions qui y circulent.

Dans le cadre du projet de modernisation de la rue Notre-Dame, je souhaite vous exposer la situation présente concernant le camionnage dans l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve.

J'estime inacceptable que des véhicules poids lourds quittent la zone industrielle, traversent une zone résidentielle, pour retourner à la zone industrielle. En effet, c'est en empruntant la rue Viau direction sud, pour rejoindre la rue Saint-Clément, que les camions traversent le parc Théodore pour finalement rejoindre le secteur industriel.

Sous l'administration de Jean Doré, cette situation était déjà problématique. Le Programme particulier d'urbanisme Maisonneuve (PPU) proposait que ce parc soit consolidé, que la rue Viau soit réaménagée afin que le camionnage demeure dans la zone industrielle (voir annexe 1).

Rappelons-nous qu'avant cela, sous l'administration Drapeau, lorsque le parc fut scindé en deux parties, il n'a jamais fait l'objet de réaménagements. Par conséquent, aujourd'hui, la zone réservée aux enfants, autrefois au centre du parc, s'est retrouvée à quelques mètres des camions poids lourds. Quant à la partie Est du parc, elle est devenue trop périlleuse d'accès, considérant le trafic incessant qui l'entoure.

Durant l'administration Bourque, le secteur a continué à se dégrader : d'une part à cause de l'autorisation de la circulation de poids lourds 7 jours par semaine, 24 heures par jour, et d'autre part, à cause du démantèlement du terre-plein de la rue Viau (au nord du parc Théodore). Ceci pour permettre aux camions du centre de distribution de Domtar, d'accéder aux rues Saint-Clément et Hochelaga via le parc Théodore.

Nous n'avons jamais été consultés avant ces changements et aucune démarche démocratique n'a été entreprise, bien que l'administration savait que les résidents étaient contre le camionnage dans leur quartier. Plusieurs lettres ont été envoyées au maire Bourque, exprimant le désaccord des citoyens. Notez que les travaux publics nous ont affirmé que la décision de faire de la rue Saint-Clément une voie de camionnage avait été prise par le conseil municipal sans consultation des citoyens concernés.

Durant l'été 1997, les citoyens ont décidé de signer une pétition afin que leur droit démocratique soit entendu et pour exprimer leur mécontentement par rapport à la détérioration de la qualité de vie du quartier (voir annexe 3).

Par la présente, je redemande donc la consolidation du parc Théodore et l'arrêt du camionnage dans la zone résidentielle : soit en réaménageant la rue Viau, ou en allongeant la rue Pierre-de-Coubertin pour rejoindre la rue l'Assomption.

En espérant que nos efforts pour améliorer la qualité de vie du quartier porteront fruit, veuillez agréer, Madame Boutin, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Daniel Paul Bourdages

Hochelaga-maisonneuve

Table des matières des Annexes

Annexe 1	Extrait du PPU
Annexe 2	Documents échangés entre l'administration Bourque et les citoyens entre le 4 août 1997 et le 17 mars 1998.
Annexe 3	Pétition signée par 312 résidents concernés par le problème
Annexe 4	Coupures de presse



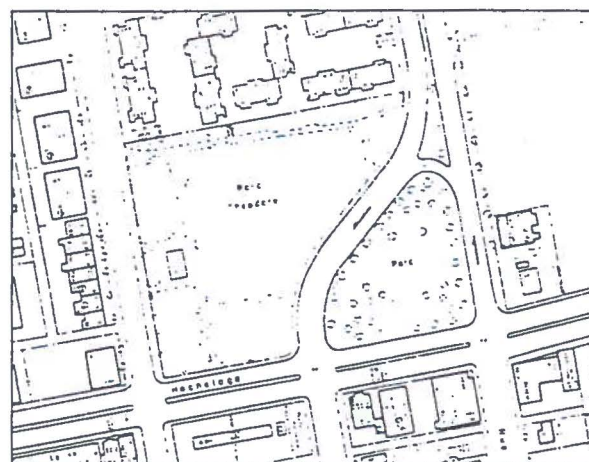
Le parc Théodore est scindé en deux parties distinctes.

- **Proposition de consolidation du parc Théodore**

Le parc Théodore à l'angle des rues Hochelaga et Viau est actuellement scindé en deux parties distinctes. La plus petite partie, d'environ 2 500 m² de forme triangulaire et très boisée, est inaccessible. Cette inaccessibilité est causée principalement par la bretelle d'accès de la rue Viau vers le sud, qui rejoint la rue Saint-Clément à la hauteur de la rue Hochelaga. Le volume important et la vitesse relativement élevée des véhicules qui empruntent cette bretelle rendent dangereux l'accès à cette partie du parc.

- La proposition de consolidation vise donc à relier les deux parties en éliminant la bretelle d'accès. La rue Viau au sud de la rue Hochelaga serait à double sens. Cette intervention permettra d'augmenter la superficie du parc Théodore, de diminuer substantiellement le volume de trafic véhiculaire notamment le trafic lourd sur la rue Saint-Clément qui est à vocation résidentielle. Elle aura également pour effet de valoriser l'ensemble des secteurs résidentiels situés à l'ouest de la rue Viau. (Voir le plan 15)

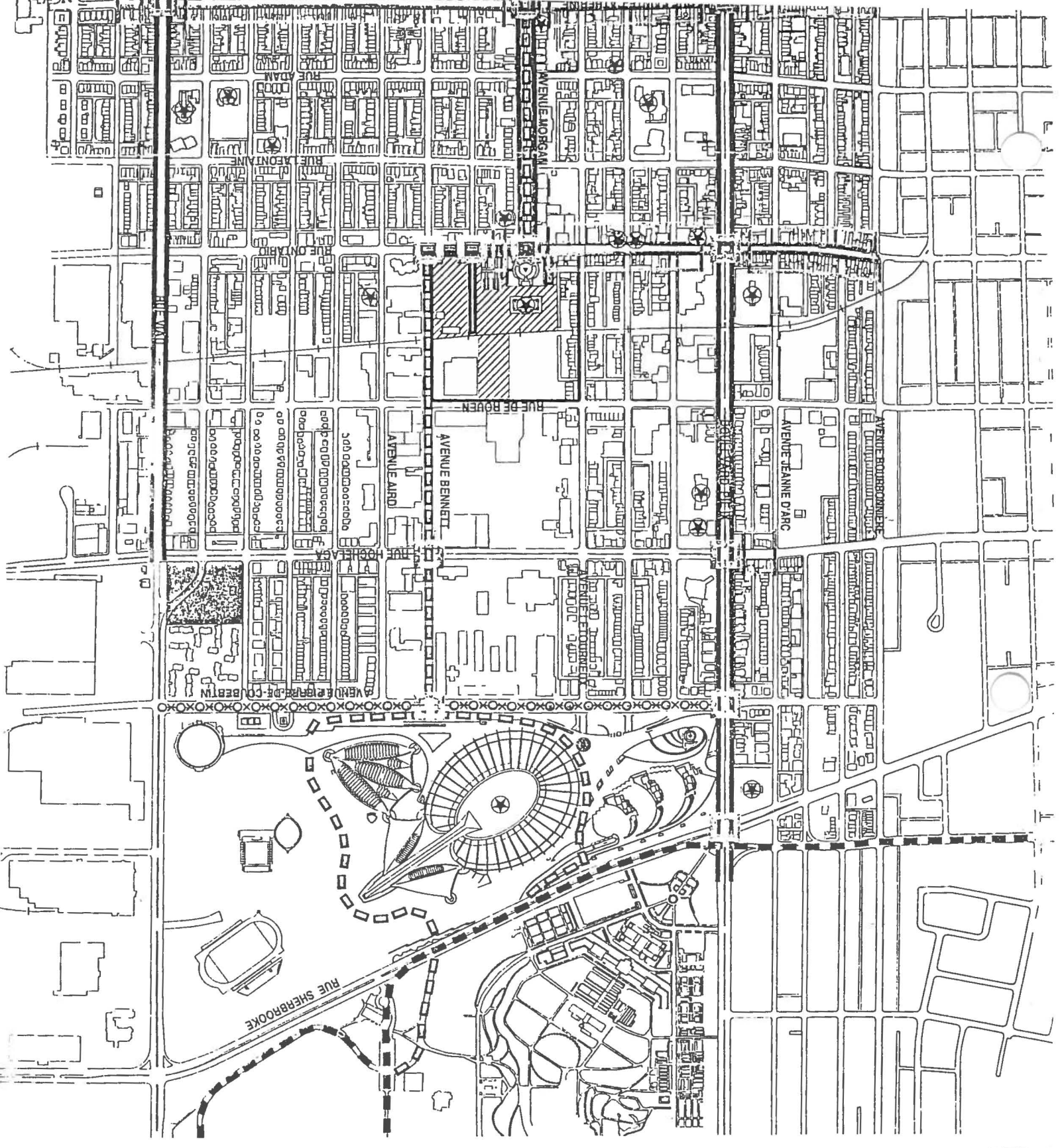
Cependant une telle initiative implique la révision de la géométrie de la rue Viau aux approches de la rue Hochelaga, en particulier de sa mise à double sens au sud de cette dernière. Le Service de l'urbanisme, en collaboration avec les autres services municipaux compétents, évaluera cette option au moment opportun.

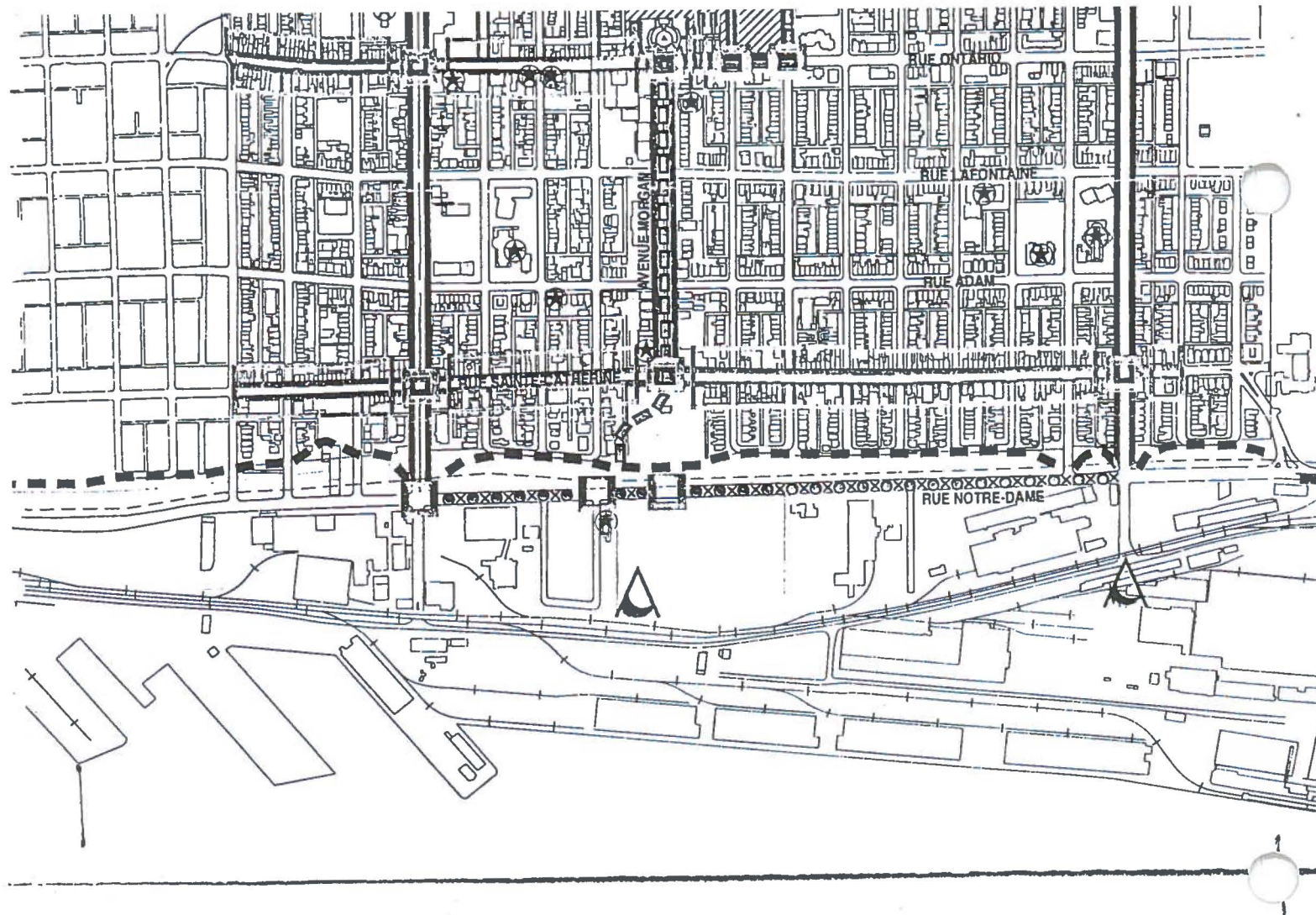


Plan 14 : Le parc Théodore : état actuel



Plan 15 : Le projet de consolidation du parc Théodore





c:\maison\plansyntre

Plan 3

MISE EN VALEUR DU SECTEUR MAISONNEUVE PLAN CONCEPT

— CONSOLIDATION DU SITE DU MARCHÉ

-  Secteur d'intervention
-  Aires à réaménager

— AMÉNAGEMENT DE LIENS NORD/SUD & EST/OUEST

-  Voie cyclable existante
-  Voie cyclable réalisée durant l'élaboration du P.P.U.
-  Tronçon de voie publique à réaménager

— INTERVENTIONS LIÉES À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

-  Secteur résidentiel à réhabiliter
-  Axe commercial à consolider (trottoirs, mobilier, façades, verdure)
-  Intersection à réaménager
-  Parc à consolider
-  Interventions sur le domaine public
-  Point d'observation

— MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

-  Élément patrimonial à valoriser



Ville de Montréal

Monsieur Benoît Parent
Conseiller municipal
275, rue Notre-Dame est
Bureau 116
Montréal (Québec)
H2Y 16C

Montréal, le 4 juillet 1997

Monsieur,

Plusieurs résidents du quartier où nous habitons, quartier faisant partie de la circonscription Pierre-de-Coubertin, dont vous êtes le représentant, sollicitent votre appui.

Depuis quelques années, les deux dernières notamment, nous sommes agressés constamment et de plus en plus par le bruit d'une circulation anarchique.

Notre quartier, en dépit de sa situation géographique dans l'Est de Montréal, n'en est pas moins un quartier résidentiel où les gens ont le droit de vivre et de dormir en paix.

Jour et nuit, les poids lourds ainsi que bien d'autres véhicules ébranlent les murs de nos maisons nous empêchant même de converser normalement et la nuit de dormir. En outre, je signale que l'usine Air Liquide (rue Viau) est également source de bruit, surtout la nuit.

Ne pourrait-on pas remédier à ces inconvénients déplaisants en déroutant par d'autres voies les véhicules incriminés et en réglementant les heures et vitesses mises en cause. Ceci a déjà été obtenu par les résidents de la rue Morgan. Nous revendiquons le même traitement égalitaire. Puis, en ce qui concerne le bruit provoqué par Air liquide, ne pourrait-on pas en interdire les violents martèlements nocturnes intempestifs.

En d'autres lieux d'habitation de la ville, satisfaction en ce sens a déjà été donnée et depuis fort longtemps aux gens plus riches et plus en vue. Pourtant, nous aussi payons des impôts qui ne cessent de s'alourdir.

Une pétition défendant nos intérêts sera bientôt lancée auprès des personnes concernées de votre circonscription et nous pensons qu'une intervention dans les médias pourra également nous aider à régler un problème pour nous de première importance.

En espérant que l'attention que vous porterez à notre demande nous sera bénéfique, je vous prie d'agréer, Monsieur le conseiller, l'expression de mes sentiments distingués.

Suzanne Kearns
Suzanne Kearns

J. Mac Henry

Amélie

cc. M^{me} Louise Harel

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS
RÉSEAU ACCÈS MONTRÉAL

SUZANNE KEARNS

DOSSIER NO: 5D970102098

Le 4 août 1997

SUJET: ETUDE CIRCULATION

demande d'étude de circulation beaucoup de poids lourds jour et
nuits sur et-clement. beaucoup de bruit et vibration ce qui endom-
mage les maison et inconvénient de bruit le jour et surtout la

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande, inscrite dans nos
dossiers sous le numéro indiqué ci-dessus. Soyez assuré que nous
prenons toutes les dispositions nécessaires pour en garantir le
suivi dans les meilleurs délais.

Pour tout autre renseignement ayant trait à votre demande, veuillez
communiquer avec le bureau Accès Montréal de votre quartier ou avec
Accès Montréal première ligne en mentionnant le numéro de dossier.

Nous vous remercions d'avoir fait appel à nos services et espérons
avoir le plaisir de vous servir à nouveau.


BUREAU ACCÈS MONTRÉAL

ACCÈS MONTRÉAL
PREMIÈRE LIGNE

- Général	872-1111
- Taxes	872-2305
- Travaux publics	872-3434
- ATS	872-0679

Le 17 septembre 1997

Chers voisins,

Avant d'envoyer la pétition contre le bruit que nous avons signée ensemble début juillet, j'ai fait parvenir à M. Benoît Parent, conseiller municipal, une lettre exposant nos problèmes et à M^{me} Harel, le double de cette lettre. M. Parent n'a pas daigné accuser réception de mon envoi alors que M^{me} Harel m'a orientée vers Accès Montréal. Après d'infructueuses et nombreuses tentatives, j'ai pu rejoindre finalement cet organisme à qui j'ai confié notre pétition, lequel l'a transmise à qui de droit.

Début septembre, M. Deschênes du service de la circulation m'informait que M. Parent lui avait acheminé ma lettre. M. Deschênes me conseille fortement de présenter nos doléances au Conseil de quartier dont la prochaine séance aura lieu en novembre. La date n'en est pas encore fixée mais je vous tiendrai au courant. Plus nous serons nombreux à prendre part à cette séance, meilleure sera notre cause.

- En outre, M. Deschênes me signale que déjà son service a envisagé certaines mesures qui, en tout état de cause, n'entreront en vigueur qu'au printemps 98.

Plus on fera preuve de solidarité, plus nous aurons de chance d'obtenir gain de cause dans nos légitimes revendications. Tout est possible si nous restons unis et déterminés.

En tout cas, vous pouvez, chers voisins, compter sur mon entière collaboration.


Suzanne Kearns

Montréal, le 13 février 1998

Monsieur Pierre Bourque
Maire de Montréal
Hôtel de ville
Montréal (QC)

Objet : Bruit rue St Clément
Dossier GD 97011943 - 26 août 1997 (notamment)

Monsieur le Maire,

Depuis le 4 juillet 1997, j'ai entrepris, au nom des résidants de la rue S^t-Clément et en mon nom propre, des démarches pour qu'on détourne sur une autre voie la circulation des camions et des automobiles. Toutes nos démarches sont restées vaines, le conseiller municipal représentant le quartier, M. Benoît Parent, ne daignant même pas accuser réception de la lettre que nous lui avons personnellement adressée. En outre, la question ayant été abordée dans le journal *Nouvelles de l'Est*, l'article en cause rapporte les propos moins que flatteurs émis à mon sujet par M. Parent..

J'ai aussi, par ailleurs, appelé à plusieurs reprises au 911 ainsi qu'aux Services des travaux publics de la CUM pour me plaindre du tintamarre provenant d'«Air Liquide», rue Viau. (L'entreprise a mis un terme au bruit causé par le marteau pilon, mais est-ce simplement pour la durée de l'hiver ou en serons-nous encore les victimes l'été prochain?) En outre, l'entrepreneur en déneigement retenu par «Air Liquide» ne s'est pas gêné, en deux ou trois occasions, pour réveiller le quartier à quatre heures du matin, alors que le travail aurait pu être fait la veille en soirée. (Rapport en a été fait au constable Cléroux de la police de la CUM).

J'ai également formulé des plaintes au sujet du passage intempestif à toutes heures du jour (de 4 heures à 23 heures et parfois même la nuit) de véhicules de toute nature. Au 911, on m'a répondu qu'on n'y pouvait rien. J'en ai référé aux Travaux publics qui m'ont affirmé que la décision de faire de la rue S^t-Clément une voie de camionnage avait été prise par le Conseil municipal. «Pourquoi,» ai-je demandé, cela s'est-il fait sans consultation des citoyens concernés? «Parce que», m'a-t-on répondu sans ambages, «on savait que vous vous y opposeriez».

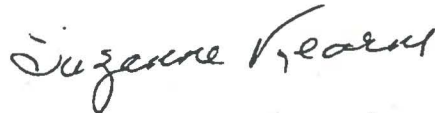
De toute évidence, les locataires et les petits propriétaires fonciers de la rue S^t-Clément doivent subir, sans mot dire, tous les inconvénients de cette circulation anarchique des camions et des automobiles dont les chauffeurs confondent piste Jacques Villeneuve et quartier résidentiel. Comme il l'est mentionné dans le texte de la pétition, notre qualité de vie en souffre énormément et nos maisons ne cessent de se détériorer à cause des vibrations incessantes auxquelles elles sont soumises.

Vous trouverez ci-jointes les pièces suivantes : copie de la lettre postée le 11 juillet 1997 à M Parent (conseiller municipal de Pierre de Coubertin), article sur le sujet paru à l'automne dans les *Nouvelles de l'Est* ainsi que pétition dans laquelle 311 personnes ont manifesté leur mécontentement et enfin, copie de la mise à jour sur le dossier distribuée aux résidents du quartier.

«Vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints» dit le proverbe. Raison de plus de faire cette démarche auprès du premier magistrat de la Cité lorsque celui-ci est connu pour sa philosophie écologique et pour qui la vie dans une grande ville ne doit pas nécessairement être synonyme d'enfer. Autrement, faudrait-il choisir de s'exiler en banlieue?

Cela dit, Monsieur le Maire, nous vous demandons instamment d'exercer toute l'influence que vous pouvez avoir afin que les choses changent. Nous espérons que vous profiterez de votre visite du 21 février dans le quartier (à laquelle les résidents de S^t-Clément comptent assister en grand nombre) pour nous annoncer ce qui concrètement sera fait pour que nous retrouvions calme et tranquillité, apanage des quartiers favorisés de Montréal.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.



Suzanne Kearns

Porte-parole des citoyens de la rue S^t-Clément

PS Personnellement, il y a belle lurette, qu'en raison des bruits de la rue, je n'ai pu m'accorder le plaisir de faire la grasse matinée (jusqu'à huit heures), ne serait-ce que les fins de semaine.

pièces jointes



MESSAGE **IMPORTANT**

À tous les résidents des rues
S^t Clément et Viau qui ont
signé la pétition «antibruit»

Montréal, le 15 février 1998

Chers voisins,

Étant donné mon long silence, peut-être vous demandiez-vous ce qu'il advenait de cette pétition et si le dossier était toujours actif. Vous m'excuserez de ne pas vous avoir tenus au courant, une intervention chirurgicale m'en ayant empêchée.

Voici donc où nous en sommes. De nombreuses plaintes ont été formulées auprès du Service de police et auprès des Services des travaux publics de la Ville, mais sans résultat. En ce qui concerne le conseiller municipal, M.-Benoît-Parent, il va sans dire, continue d'être muet comme carpe.

Mais qu'à cela ne tienne. Aux grands maux, les grands remèdes. Et m'appuyant sur le proverbe «Vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints» j'ai tout simplement transmis le dossier dans sa totalité au bureau de M. Pierre Bourque.

Or, vous savez que Monsieur le Maire doit rendre visite à ses ouailles d'Hochelaga-Maisonneuve, au Buffet Céleste, 3350 rue Ontario, le samedi 21 février. L'heure doit en être précisée dans le numéro des *Nouvelles de l'Est* de cette semaine. Ne manquez pas de le consulter. Je présume qu'il sera toujours possible de se renseigner en appelant à ce restaurant.

Dans ma lettre d'accompagnement à M. le Maire, j'ai mentionné que les résidants des rues concernées comptaient se présenter en grand nombre à ce rendez-vous. En espérant, bien entendu, savoir de quelle façon concrète et rapide on allait résoudre le problème du bruit et de la circulation anarchique des véhicules de toutes sortes. Et on ne parle pas de tous les malaises et inconvénients qu'entraîne la pollution causée par les gaz d'échappement.

Je l'ai dit dans une note précédente et je le répète : L'union fait la force et c'est ensemble et ensemble seulement que nous parviendrons à avoir gain de cause et à faire entendre raison à nos édiles municipaux.

À bientôt donc, tous unis dans une même cause.

Votre porte-parole
SUZANNE KEARNS



Ville de Montréal

Bureau du maire

Le 18 février 1998

Madame Suzanne Kearns

Objet : Bruit rue St-Clément
N/Réf. : GD970111943

Madame,

J'ai bien reçu votre lettre, par télécopieur, du 13 février 1998 accompagnée d'une pétition concernant le bruit sur la rue St-Clément, et vous en remercie.

J'ai confié ce dossier à monsieur Pierre-Yves Melançon, membre du comité exécutif responsable du transport et de la circulation, qui communiquera avec vous, aussitôt que possible.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le maire,


Pierre Bourque

Montréal, le 20 février 1998

Affectateur
Journal de Montréal
Montréal(QC)

Objet : Visite de M. Pierre Bourque dans Hochelaga-Maisonneuve
Problème de bruit rue S^t-Clément

Monsieur,

Comme mentionné plus haut, Monsieur le Maire se rendra dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve pour dialoguer avec les citoyens dans une perspective prélectorale. Cette rencontre aura lieu le 21 février, au Buffet Céleste, 3350, rue Ontario est, de 12 h à 15 h.

Or, il se trouve que nous, les résidents de la rue S^t-Clément, sommes aux prises avec un problème de bruit infernal causé par la circulation. En juillet dernier, donc, nous avons entrepris des démarches (comme en témoignent les documents ci-joints) pour que les choses changent. Aussi comptons-nous sur cette visite pour obtenir du Maire une réponse claire et précise touchant la solution envisagée par l'administration municipale face à ce problème majeur.

Dans la conjoncture, nous croyons que la présence des médias lors de ce débat serait fort utile et pourrait avoir un effet bénéfique sur l'issue de cette affaire. En tant que porte-parole des citoyens concernés (quelques centaines), j'ai distribué à tous les résidents de notre rue une note portant sur cette rencontre, en leur demandant de s'y présenter vers les 13 heures afin que leur nombre ait un réel impact. Nous vous saurions gré, tous mes concitoyens et moi-même, d'affecter un de vos journalistes pour couvrir cette réunion. Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 257-6456, jusqu'à 11 h 30 ou après 18 h, ou encore demain, samedi, jusqu'à 12 h.

Je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

SUZANNE KEARNS

Montréal, le 20 février 1998

Monsieur Éric Clément
Chef de division des affectations
LaPresse
Montréal(QC)

Objet : Visite de M. Pierre Bourque dans Hochelaga-Maisonneuve
Problème de bruit rue S^t-Clément

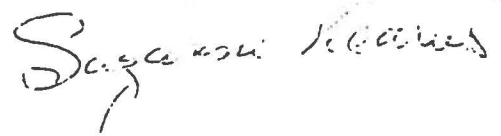
Monsieur,

Comme mentionné plus haut, Monsieur le Maire se rendra dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve pour dialoguer avec les citoyens dans une perspective prélectorale. Cette rencontre aura lieu le 21 février, au Buffet Céleste, 3350, rue Ontario est, de 12 h à 15 h.

Or, il se trouve que nous, les résidents de la rue S^t-Clément, sommes aux prises avec un problème de bruit infernal causé par la circulation. En juillet dernier, donc, nous avons entrepris des démarches (comme en témoignent les documents ci-joints) pour que les choses changent. Aussi comptons-nous sur cette visite pour obtenir du Maire une réponse claire et précise touchant la solution envisagée par l'administration municipale face à ce problème majeur.

Dans la conjoncture, nous croyons que la présence des médias lors de ce débat serait fort utile et pourrait avoir un effet bénéfique sur l'issue de cette affaire. En tant que porte-parole des citoyens concernés (quelques centaines), j'ai distribué à tous les résidents de notre rue une note portant sur cette rencontre, en leur demandant de s'y présenter vers les 13 heures afin que leur nombre ait un réel impact. Nous vous saurions gré, tous mes concitoyens et moi-même, d'affecter un de vos journalistes pour couvrir cette réunion. Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 257-6456, jusqu'à 11 h 30 ou après 18 h, ou encore demain, samedi, jusqu'à 12 h.

Je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



SUZANNE KEARNS

Montréal, le 20 février 1998

Affectateur
LeDevoir
Montréal(QC)

Objet : Visite de M. Pierre Bourque dans Hochelaga-Maisonneuve
Problème de bruit rue S^t-Clément

Monsieur,

Comme mentionné plus haut, Monsieur le Maire se rendra dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve pour dialoguer avec les citoyens dans une perspective prélectorale. Cette rencontre aura lieu le 21 février, au Buffet Céleste, 3350, rue Ontario est, de 12 h à 15 h.

Or, il se trouve que nous, les résidents de la rue S^t-Clément, sommes aux prises avec un problème de bruit infernal causé par la circulation. En juillet dernier, donc, nous avons entrepris des démarches (comme en témoignent les documents ci-joints) pour que les choses changent. Aussi comptons-nous sur cette visite pour obtenir du Maire une réponse claire et précise touchant la solution envisagée par l'administration municipale face à ce problème majeur.

Dans la conjoncture, nous croyons que la présence des médias lors de ce débat serait fort utile et pourrait avoir un effet bénéfique sur l'issue de cette affaire. En tant que porte-parole des citoyens concernés (quelques centaines), j'ai distribué à tous les résidents de notre rue une note portant sur cette rencontre, en leur demandant de s'y présenter vers les 13 heures afin que leur nombre ait un réel impact. Nous vous saurions gré, tous mes concitoyens et moi-même, d'affecter un de vos journalistes pour couvrir cette réunion. Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 257-6456, jusqu'à 11 h 30 ou après 18 h, ou encore demain, samedi, jusqu'à 12 h.

Je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

SUZANNE KEARNS



Ville de Montréal

Bureau du maire

Le 17 mars 1998

Madame Jacqueline Gauthier

**Objet : Circulation sur la rue Saint-Clément
N/Réf. : GD970111943**

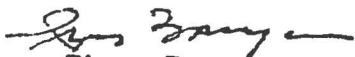
Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 23 février 1998 concernant l'objet mentionné en rubrique et vous prie d'excuser le délai à y répondre.

J'ai demandé, suite à ma visite dans votre quartier, le 21 février 1998, que le Service de la circulation et du transport étudie avec minutie différentes solutions afin de limiter la vitesse des camions sur la rue Saint-Clément. Monsieur Benoit Parent, conseiller municipal du district de Pierre-de-Coubertin, travaillera de concert avec le service et fera le lien avec les citoyens. Soyez assurée que nous portons une attention particulière à ce problème.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le maire,


Pierre Bourque

NOUS SOUSSIGNÉS, RÉSIDENTS DE LA CIRCONSCRIPTION PIERRE-DE-COUBERTIN, PORTONS À VOTRE ATTENTION CE QUI SUIT :

- 1° DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, JOUR ET NUIT, NOUS SOMMES INCOMMODÉS PAR LE BRUIT INCESSANT ET INTOLÉRABLE DÛ AU PASSAGE DES VÉHICULES, NOTAMMENT CELUI DES POIDS LOURDS.
- 2° L'USINE AIR LIQUIDE (RUE VIAU) QUI JOUXTE NOTRE RUE EST ÉGALEMENT À L'ORIGINE DE PERTURBATIONS (MARTÈLEMENTS INTEMPESTIFS) QUI CAUSENT INSOMNIE ET DÉSAGRÈMENTS.
- 3° HÉLICOPTÈRE BRUYANT DEVANT LES HLM (RUE VIAU) LES FINS DE SEMAINE ET LE SOIR NOUS DEMANDONS INSTAMMENT AU CONSEIL EXÉCUTIF DE LA VILLE DE MONTRÉAL DE FAIRE DILIGENCE POUR CORRIGER CETTE SITUATION INTOLÉRABLE ET PARTANT, POUR NOUS ASSURER LA QUALITÉ DE VIE À LAQUELLE, CITOYENS COMME LES AUTRES, NOUS AVONS DROIT.

1a) NOM Giuseppe Giulione ADRESSE

1. Angelo Gushion
2. Liliane Laurier
3. Aldige Denis
4. Jean-Luc Belanger
5. Yvonand David
6. Yvonand David
7. Yvonand David
8. Thérèse Hubert Richard
9. Mike Shipanock
10. Jacques L. Baile, Beauchamp
11. Yvonand, Beauchamp
12. Luc L. Baile
13. Joselyne Trathin
14. Yvonand, Lessard
15. Yvonand, Lessard

16. J. H. Leonard
17. P. J. Fortier
18. SAINT-LOUIS Sébastien
19. Nicole Romand
20. Marie Pelchat
21. E. J. L. L.
22. P. J. L. L.
23. Michel L. L. " " "
24. Marion Bois
25. Lucas J. L.
26. Lucas J. L.
27. George J. L.
28. Claire Kattel
29. Alfred L. L.
30. Mme. P. L. L.
31. Lucas J. L.
32. M. L. L.
33. L. L.
34. Harold L. L.
35. L. L.
36. L. L.
37. L. L.
38. L. L.

39. Monica Legault
40. Maria Legault
41. Michelle Legault
42. Elles Cormier
43. Francoise Landry
44. Yvonne B. B.
45. Bernice Lepelletier
46. Denise Nadeau
47. Yvonne Carling
48. Mrs. Arlene Thompson
49. Francoise Landry
50. Yvonne B.
51. THOMAS DU
52. SANH DU
53. THOMAS DU
54. THOMAS DU
55. Solange Schenk
56. Caroline Dubois
57. Reol Dubois
58. Nicole St-Amant
59. Sonia Lemay
60. Michelle Legault
61. Yvonne B.

NOM

ADRESSE

4

- 62 Francine Landry
63 Roger Fortier
64 M. Desmarais
65 M. St. Ange
66 Dollard Asselin
67 Jeanne Asselin-Carrier
68 James Hammond
69 Doris Hammond
70 Roger Pelletier
71 Berit Matheson
72 Rene Ouellet
73 Jeanne Dutilleul
74 Emma Dutilleul
75 M. & Mme Lefleur
76 Paul Lefleur
77 Chantal Lefleur
78 Anne Paquin
79 Jacqueline Gauthier
80 France L'Italien
81 Roxanne Catell
82 Catherine Catell
83 Roger Lefleur
84 Françoise Foles

85



86 Andre Coselin

87 Isabelle Loyal

88 Peter Brun

89 Louise Pagnette

90 Ginette Dubé

100 Denise Dupont

101 Jeanine Gorceau

102 Ant Blomberg

103 André Gouard

104 Laurent Sicard

105 David Roudreau

106 Stephen Starni

107 Pascal L'Imane

108 Stephane Dervier

109 QUESSY Anne-Lawr

110 Nina Kabeer

111 Chantal Diamond

112 Eric Blais

113 Conrad Blais

114 GINETTE LACHAPLLE

- 115 Roland Caplan
116 STEPHANIE DONA
117 Mario-Jacques Delaney
118 Ronald Côté
119 Rue Beauchamp
120 Ant - Guillemette
121 Gilson Guillemette
122 Clair L'Étrel
123 Serge Carter
124 Jacques St-Pierre
125 Suzanne Jostwin
126 FD Regare
127 Loiselle
128 D. Laram
129 Melanie Dionne
130 Marceline Lubin
131 Émilie Cormier
132 F. Regault
133 Mario Lepage
134 Clemente Fozault
135 Noland Filion

no Acute Cases

137 Jean-Luc Belanger

138 Lucille Comtois

139 Rodrigue Comtois

140 G. Bennett

141 Michel Dupont

142 Gilles Gauthier

143 Armand Beauchamp

144 J. Claude Allard

145 Pierrette Allard

146 Pauline Allard

147 Michel Desautel

148 Michel Levesque

149 M. Cassidy

150 D. Leconte

151 P. Leconte

152 H. Belanger

153 G. Belanger

154 J. Gauthier

155 S. Gauthier

156 L. Gauthier

contre le bruit de la rue

- 157 Paulette Sears
- 158 Louis Zambel
- 159 Lise Saint-Louis
- 160 Roger Larocque
- 161 Déshane Racine
- 162 Colette Bergeron
- 163 Baïtan Delavry
- 164 André Bécary
- 165 Jean Desjard
- 166 Harold Talbot
- 167 Pierre Hébert
- 168 Émile Currier
- 169 Bernard Wilson
- 170 Rejeanne Beérad
- 171 Alain Veil
- 172 Bur-Hans Tanderlund
- 173 Louise Blais
- 174 NS april 15 a/h
- 175 Serge Otis
- 176 Melissa Thériault

- 177 Jean-Nicolas Gauthier
178 Brandon Lee Foo
179 René Normand
180 Cécile Fournier
181 José Morin
182 Rita Howard
183 Noella Parent
184 Sam Elly Rouillard
185 ^{Benoit} Gerold Roucaire
186 Nige L'Italien.
187 Normand R. Valin
188 Arthur R. Valin
189 Martin Bileau
190 M. Page
191 Elisabeth Longpré
192 ~~Therese~~ Therese Lacroix
193 M. & Mde E. Perron
194 Lise Delorme
195
196 Alice Lalancette
197 E. van Charette

- 198 Anne Yvonne Vermette
199 Louis Lafond
200 Yolande Raymond
201 Jean-Marie Bernier
202 Aline Bélanger
203 Juliette Rivest Lys
204 M. Naud
205 M^{me} Marie Anne Gagnier
206 M^{me} Gauthier
207 Francis LeClerc
208 Robert Richer
209 Louise Roussel
210 Julien Dore
211 Nicole Fillion
212 John Edgar Smith
213 Bob Poirier
214 Louis Bouchard
215 M. G. G. G.
216 M. G. G. G.
217 Suzanne Poirier
218 P. Montmarquet
219 G. C. R.

- 220 Jean-Louis Labellé
221 Georges St-Cear
222 Lucien Beliveau
223 Emilienne Beliveau
224 Gertrude Croquette
225 Margette Vannais
226 Lise Desjardin
227 Paul Shank
228 Cecile Joreau
229 Isabelle Voilleux
230 Danz I. Wen
231 Paul Meyer
232 Sigga Kisekova
233 Genevieve Chénier
234 Christine Langelier
235 L. Marie Lapierre
236 Rita Brosseau
237 Celine Perron
238 Mathilde Clément
239 Francis Sénécal
240 Huguette Richard

- 241 GERMAINE GAGNE
242 ALICE SAYSREGNE
243 Simone Vinet
244 Georgette Leroy
245 Yvonne Poudre
246 Françoise Richard
247 Jacqueline Desachars
248 Gertrude Charlebois
249 Marille Sabourin
250 Elisabeth Gervais
251 Thérèse Lemay
252 Léni Gauthier
253 Gabrielle Lantier
254 Françoise Carter
255 Alice Reid
256 Thérèse Dumont
257 Denise Parier
258 Lana Joubert
259 Marquerite Bonhomme
260 Marille Lemay
261 Ruth Fournier

- 262 Lucienne Pesant, Lucienne Pesant
- 263 Yvonne Paquin
- 264 Fernande Fernande Gauthier
- 265 Yvette Laporte
- 266 Claire Carle
- 267 RENÉE BRODEUR
- 268 Germaine Charbonneau
- 269 Florence Bergeron
- 270 GILBERTE DARGIS
- 271 BLANCHE DUPON
- 272 Madeline J. Paquin
- 273 Cécile Faucher
- 274 AURORE LEDUC
- 275 PUFFELIA
- 276 CLAIRE LACHANCE
- 277 MONIQUE GEMME
- 278 LAURE CASTONGUAY
- 279 Gilberte Brien
- 280 CROTEAU GISELE
- 281 Lessard Julienne
- 282 BASTIEN, CLAUDETTE CL

17

//

h

•

1

1

- 292 Adrienne Gallant
293 Michel Boutin
294 Danielle Savard
295 Robert Fournier
296 Edna Savigne
297 André Savigne
298 Paul Poirier
299 Thérèse Cormier
300 Chantal Saurin
301 André Beauchêne
302 Jean-Pierre Saurin
303 Daniel Fick
304 Robert Gauthier
305 Gabrielle Gauthier
306 Manon Audin
307 Denis Lajoie
308 Lise Gaudin
309 Marlene Linnley
310 Richard Linnley
311 Raymonde Clément
312 Daniel Paul Boudry

Bourque se fait le champion d'Hochelaga-Maisonneuve

YANN PINEAU

Le maire Pierre Bourque s'est présenté comme un valeureux défenseur de l'économie du quartier Hochelaga-Maisonneuve, hier, lors de son troisième « samedi du maire », un exercice préélectoral de prise de contact avec la population de chacun des 16 quartiers de Montréal.

Devant une centaine de citoyens réunis dans un buffet de la rue Ontario, M. Bourque a admis que le quartier Hochelaga-Maisonneuve est un cas particulier (lire un quartier pauvre), mais que des efforts étaient faits pour revitaliser son tissu économique.

Il a notamment évoqué l'installation du siège social de Vidéotron Télécom sur le boulevard Pie-IX, près de la rue Ontario, de l'arrivée du siège de la boulangerie Au Pain Doré rue de Rouen et de ses efforts pour tenter d'éviter la fermeture de Sucre Lantic, rue Notre-Dame.

« Quand Vidéotron a voulu dé-

ménager, j'ai appelé M. Chagnon (le président de la compagnie) et ils sont venus dans le quartier », a dit le maire, visiblement fier de son coup.

Lors de la période de questions qui a suivi les allocutions des deux conseillers de Vision Montréal du quartier (Luc Larivée et Benoît Parent) et le discours de Pierre Bourque, les préoccupations exprimées par les citoyens ont été plus terre-à-terre que les propos du maire sur son bilan et sur le budget de la Ville.

Certains ont parlé de leur mécontentement face aux mendiants « de plus en plus nombreux », d'autres de leurs problèmes avec les parcomètres ou encore avec les taxes foncières.

Jean-Claude Laporte, organisateur du Comité de base pour l'action et l'information sur le logement social (BAILS), s'est indigné que des quartiers plus aisés que Hochelaga-Maisonneuve, comme Ahuntsic, aient plus de logements sociaux que son quartier cette année dans le cadre d'un pro-

gramme du gouvernement et cois auquel la Ville participe

Selon M. Laporte, il est que la Ville fasse des pré afin que Hochelaga-Maisonne ait davantage que les 12 ments en coopérative d'hab qui sont prévus pour cette Le maire Bourque a indiqué verra si le gouvernement pe corder davantage de fonds programme.

Par ailleurs, Suzanne K résidante de la rue Saint-Clé a vigoureusement interpellé Bourque au sujet d'un prof de bruit « infernal » causé p circulation incessante de lourds et de nombreuses vo dans sa rue.

Mme Kearns estime qu' tout à fait possible de détour flot de véhicules par d'autres publiques et ainsi redonner certaine quiétude aux résidan la rue Saint-Clément.

Le maire Bourque l'a inv former un comité de citoyens de voir avec l'administration nicipale ce qui peut être fait.

La Presse 16 février 1998

Nouvelles de l'Est 21 avril 1998

Présentation du programme particulier d'urbanisme du quartier Maisonneuve

Le Service de l'urbanisme devra, en partie, refaire ses devoirs

Mardi dernier, dans la salle du Conseil, le Service de l'urbanisme présentait devant les membres de la Commission de développement urbain et plusieurs intervenants et résidents du quartier, une version préliminaire du programme particulier d'urbanisme (PPU) du quartier Maisonneuve, un exercice qui propose de le mettre en valeur par le biais d'une série de projets et de programmes d'interventions cohérents.

Corinne Sorin

Un programme particulier d'urbanisme, c'est un document qui présente les projets et les propositions de la Ville de Montréal et qui précise les programmes municipaux mis en oeuvre pour favoriser le développement socio-économique d'un quartier ciblé. Mardi dernier, c'était la première fois que le Service de l'urbanisme présentait un PPU à la Commission de développement urbain qui n'a pas de pouvoir décisionnel mais qui remet, en revanche, ses recommandations au comité exécutif.

Dans le document d'orientation exposé la semaine dernière, le Service de l'urbanisme a mis l'accent sur la consolidation du pôle civique majeur qu'est le site du marché Maisonneuve ainsi que sur le réaménagement de l'avenue Morgan et du boulevard Pie IX pour lesquels, la Ville souhaite redonner une allure plus prestigieuse et plus attrayante. En fait, le Service de l'urbanisme a tenté d'identifier les enjeux majeurs essentiels au développement socio-économique du quartier. L'analyse de ces enjeux a permis de dégager quatre grandes orientations d'aménagement: la restructuration et la consolidation du site du marché Maisonneuve, l'aménagement de liens, le pôle récréotouristique et le quartier, l'amélioration du cadre de vie

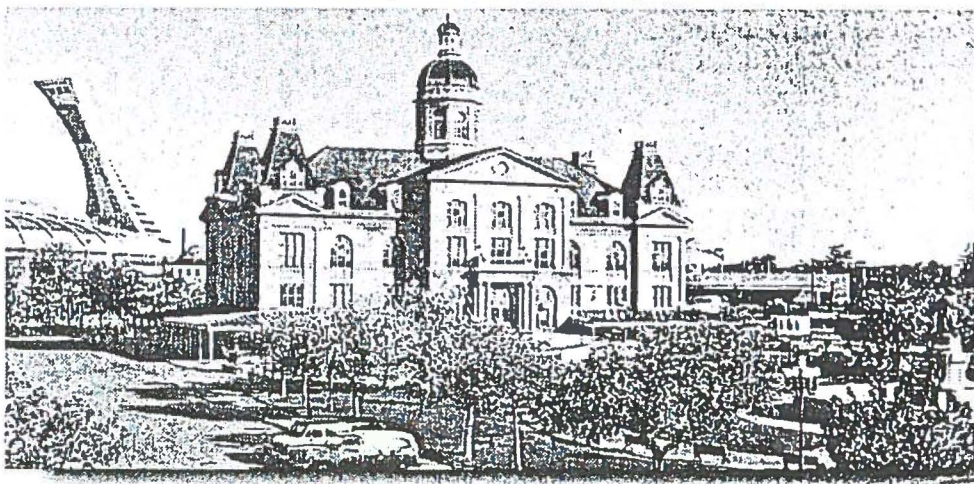
Bien évidemment, ce PPU, sur papier, est très louable. Si tout se réalise, le quartier Maisonneuve aura fière allure. Toutefois, afin que tous ces travaux se concrétisent, il faudra d'abord trouver les budgets puis créer un consensus comme le laissait sous-entendre Dr Luc Larivée, le conseiller municipal d'Hochelaga. «Si quelqu'un est capable de vendre l'idée du double sens sur la rue Viau, bravo!» affirmait-il faisant allusion au réaménagement du parc Théodore, prévu dans ce PPU et d'enchaîner: «Vous parlez d'une restauration de l'avenue Morgan. Avez-vous pensé à la bataille pour le maintien des arbres sur le terre-plein central, des arbres de plus d'un demi-siècle? Vous êtes ici sur un territoire de contestation!»

Malgré tout, ce programme particulier d'urbanisme a été adopté à l'unanimité par les membres de la Commission de développement urbain avec toutefois, un commentaire du conseiller municipal Sam Boskey qui y a décelé quelques lacunes. Le document sera donc révisé puisque, comme l'indiquait la présidente de la Commission, il n'est pas coulé dans le béton. «Mais il faut bien commencer par quelque chose et sans aucun doute, il y aura place à l'amélioration. C'est un très beau projet» a-t-elle dit.

Une fois, le programme présenté par les fonctionnaires du Service de l'urbanisme, des résidents du quartier ainsi que de responsables d'organismes tels la CDES, le Collectif en aménagement urbain et l'Éco-

quartier Pierre-de-Coubertin, ont pris la parole pour indiquer leur point de vue. La semaine prochaine, nous vous présente-

rons donc plus en détails ce PPU ainsi que les interventions des gens présents à cette assemblée.



Ce premier PPU vise avant tout la consolidation du pôle civique majeur qu'est le site du marché Maisonneuve.

(Photo: Archives)

Le problème de circulation au coeur des discussions

La rue Davidson, le bruit sur la rue Saint-Clément, le parc Lalancette et le Château Du-fresne ont été les principaux dossiers abordés lors du premier Conseil de quartier de l'année 1998, mardi soir au Centre N.D.A., une assemblée qui a réuni une trentaine de personnes, chefs de service à la Ville de Montréal et conseillers municipaux compris. Toutefois, on remarquait une nouvelle fois l'absence de la conseillère de Maisonneuve, Nathalie Malépart (cf. page 3 de la présente édition).

— (C-S) Depuis presque deux ans, des membres du Comité de la rue Davidson, Lucille Tremblay en tête, assistent à chacun des Conseils de quartier Hochelaga-Maisonneuve. Ils n'en manquent pas un et surtout ils sont très attentifs à tout ce qui se dit durant ces réunions. C'est ainsi que mardi soir dernier lorsque Lucille Tremblay a pris la parole, elle n'a pas hésité à faire remarquer au Dr Luc Larivée, le conseiller Hochelaga, qu'elle n'avait pas aimé quelques-unes de ses réflexions. «Nous ne sommes pas le petit village de la rue Davidson comme vous l'avez insinué et qu'est-ce que vous vouliez dire lorsque vous avez parlé des "serpents qui vont bientôt sentir"» lui a-t-elle demandé. Ce à quoi, Dr Larivée s'est immédiatement excusé avouant qu'il ne se souvenait plus avoir prononcé de telles paroles. «Nous sommes un groupe de citoyens qui ne souhaitons que l'amélioration de notre qualité



Dr Luc Larivée va prochainement déposer une motion pour fermer ce bout de la rue Davidson entre Notre-Dame et Sainte-Catherine.

(Photo: Régent Gosselin)



Cocktail de financement

Le Vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, Louise Harel, le chef du Bloc québécois, Gilles Ducape (absent sur la photo) et le président de l'exécutif local Jean Baribeau entouraient le député de Hochelaga-Maisonneuve, Réal Ménard, lors d'un cocktail de financement tenu au Théâtre Denise-Pelletier le 23 février dernier. Près de 50 personnes s'étaient déplacées pour l'occasion.

(Photo: Régent Gosselin)

de vie. Je vous demande de considérer ma demande. Nous voulons garder la tranquillité, la paix sur notre rue d'autant que beaucoup d'enfants et d'ainés la fréquentent. Il n'est pas question que la rue Davidson devienne un autre boulevard Pie IX sur lequel circulent entre 15000 et 17000 véhicules par jour» a conclu Lucille Tremblay sous de nombreux applaudissements. Après ce plaidoyer en faveur du statu quo de la rue Davidson, le conseiller d'Hochelaga y est allé d'une primeur en annonçant qu'il allait recommander au Comité exécutif de la Ville de Montréal d'étudier la possibilité de fermer la rue Davidson par la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Sainte-Catherine. «Si c'est accepté, cela retirera du monde sur Davidson et les automobilistes devront emprunter Bourbonnière ou Alphonse Du Roy» a-t-il affirmé.

À la suite de cette intervention, Suzanne Kearns, résidente de la rue Saint-Clément et initiatrice d'une pétition pour réduire la circulation et par conséquent, le bruit, a demandé aux deux conseillers présents si

les mesures mises en oeuvre pour la rue Davidson seront les mêmes pour sa rue. Dans un échange un peu plus musclé que le précédent, Benoit Parent lui a signifié qu'un protocole d'entente était survenu entre le ministère des Transports et la Ville de Montréal pour réaliser l'axe Souigny, c'est-à-dire le lien routier qui prolongerait l'autoroute 20 jusqu'à la 25 en passant par les rues Notre-Dame, Dickson et Souigny. «Les travaux devraient bientôt débiter et l'ouverture est prévue au mois d'octobre prochain» a informé Benoit Parent précisant que ce lien réduirait le trafic sur Hochelaga mais aussi, il l'espère sur la rue Saint-Clément.

Enfin, Micheline Leduc une résidente qui s'était plainte dernièrement du bruit les soirs des parties de balle au parc Lalancette, a obtenu presque gain de cause puisque Dr Larivée lui mentionnait que dès cet été, toutes les parties de balle seraient transférées au parc Champêtre, un budget ayant été alloué à l'amélioration de l'éclairage.

Nouvelles de l'Est
28 avril 1998

Au Conseil de quartier

De nouveaux dossiers présentés

Le dernier Conseil de quartier, tenu le 21 avril au centre NDA, a été le théâtre de vives protestations notamment de la part des membres et coordonnateurs du Centre d'aide des travailleurs et travailleuses accidenté(e)s de Montréal (CATTAM) qui ont dénoncé en public le fait que la Ville de Montréal ait décidé de déménager leur local.

Corinne Sorin

En présence de Nathalie Malépart, Luc Larivée et Benoît Parent, les trois conseillers municipaux de la région, ce Conseil de quartier était plutôt animé. Évidemment, certains citoyens sont revenus sur la question du parc Lalancette, d'autres ont émis leur opinion au sujet du Château Dufresne, d'autres encore sont revenus à la charge concernant la rue Saint-Clément ou le trop peu d'unités de logement social réservées au quartier, mais il y a aussi eu de nouveaux dossiers présentés à cette assemblée. Pensons au parc Théodore. Une représentante des jeunes de Boyce-Viau est venue s'enquérir quant à la possibilité d'un réaménagement de ce parc et s'il y avait réaménagement, elle a émis le souhait que les principaux intéressés soient consultés. Dans le même ordre d'idées, une éducatrice de la garderie La Ruche a confié qu'elle venait de faire circuler une pétition demandant à la Ville de Montréal de garantir l'entretien de ce parc tous les matins. «Des dizaines d'enfants vont jouer dans le parc Théodore et ce sont nous, les éducatrices, qui le nettoyons parce qu'il est vraiment sale et que l'on y trouve toutes sortes d'objets dont des seringues. De plus, lorsque nous nettoyons le parc nous n'avons pas l'oeil à 100 p.cent sur les enfants» a-t-elle dit et d'enchaîner: «Je suis inquiète et la Ville doit absolument réviser ses priorités! Ça prend un geste de la Ville qui ne doit pas agir seulement comme gestionnaire mais qui a, aussi, un rôle social à jouer».

Toutefois, le dossier chaud de la soirée a été le déménagement du Centre d'aide des travailleurs et travailleuses accidenté(e)s de Montréal (CATTAM). En effet, au moins cinq, six personnes sont venues exprimer leur mécontentement au micro, autant des responsables de l'organisme que des bénéficiaires. En fait, il faut savoir que le CATTAM est actuellement logé au local 202 qui est situé au 1er étage du Centre NDA sur la rue Nicolet. Or, la Ville de Montréal a décidé de le relocaliser au 3e étage le 1er juin prochain afin de pouvoir y installer un de ses propres services. Bien sûr, direction et membres du CATTAM n'ont pas l'intention de se laisser faire prétextant le fait que certains travailleurs accidentés ne pourront pas gravir les trois étages, abruptes, du Centre NDA. Ils ont donc proposé au Dr Luc Larivée de réviser cette décision municipale et lui ont suggéré de laisser le CATTAM là où il est et de transférer plutôt la Ville au 3e étage. Cependant, le conseiller d'Hochelaga a révélé que le 16 mars dernier, il avait rencontré des gens de ce centre. «Je leur ai demandé d'organiser une réunion entre des personnes du Centre NDA, la Ville, CATTAM et moi mais avant le 20 mars puisqu'après cette date, je me trouvais à l'extérieur. Je n'ai pas reçu d'invitation. Malgré tout, je suis à nouveau disponible et nous tenterons de voir ce que l'on peut faire» a-t-il affirmé au Dr Deshaies, membre du CATTAM depuis 1979 et qui, ce soir-là, en a appelé au bon jugement de son collègue et ami, Dr Larivée.

À noter que ce Conseil de quartier était également prétexte aux priorités du quartier Hochelaga-Maisonneuve. À l'initiative

des citoyens présents, il a été demandé que la Ville aille chercher plus d'unités de logement social pour le quartier; que le parc Théodore soit réaménagé mais qu'il n'aille pas à l'encontre des réclamations des résidents de la rue Saint-Clément; que ce même parc soit nettoyé tous les matins et qu'il soit surveillé; que la situation au parc Lalancette soit éclaircie compte tenu que le transfert d'éclairage au parc Champêtre ne

pourra pas se faire, étant donné le coût très élevé de l'opération (mais le président Conseil a dit qu'il irait chercher plus de détails au sujet de ce dossier). De son côté Nathalie Malépart a demandé que l'éclairage soit amélioré sur la rue Sainte-Catherine entre Bourbonnière et Moreau, qu'une solution soit trouvée pour la rue Bennett pourrait peut-être garder sa piste cyclable et que le dossier du CATTAM soit révisé.



Nathalie Malépart, la secrétaire Odile Lachapelle, Dr Luc Larivée et Benoît Parent.

(Photo: Régent Gc)

L

co
p

Le pr
tel le le
serait
M
tr
d'
li

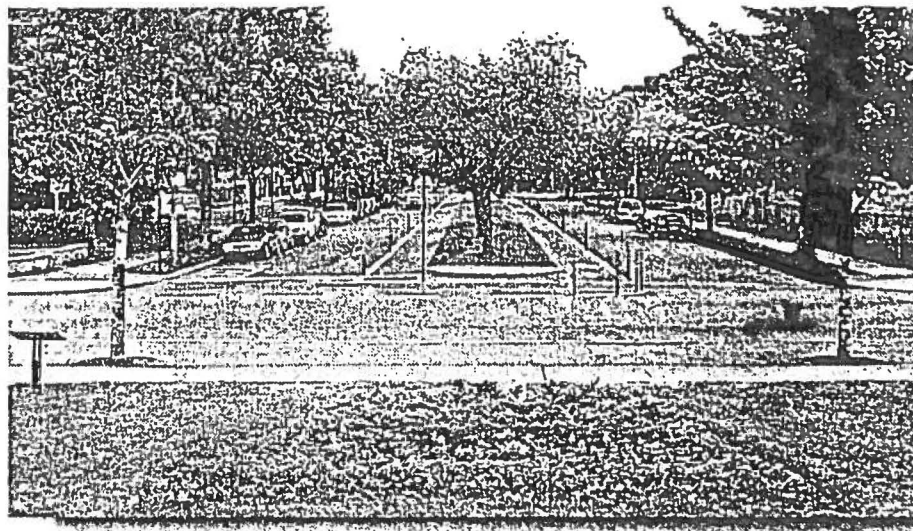
Un projet qui redonnera au quartier ses lettres de nobless

La Ville de Montréal vient d'adopter à la dernière séance du Conseil municipal, son premier Programme particulier d'urbanisme (PPU), celui du quartier Maisonneuve. Ce programme permettra, entre autres, de consolider le site du marché Maisonneuve de sorte que celui-ci puisse jouer pleinement son rôle de pôle civique majeur dans ce secteur de Montréal.

Corinne Sorin

C'est lors de l'étude publique tenue par la Commission de développement urbain, le 14 avril dernier que la Ville de Montréal présentait donc à titre consultatif, ce Programme particulier d'urbanisme. Adopté à l'unanimité devant cette Commission, le PPU Maisonneuve propose avant tout la restructuration et la consolidation du site du marché Maisonneuve comprenant les espaces verts environnants; le réaménagement de l'avenue Morgan; l'implantation d'une piste cyclable reliant le parc Maisonneuve à la voie cyclable de la rue Notre-Dame; le réaménagement du boulevard Pie IX; la mise en valeur du patrimoine du quartier; l'aménagement d'un belvédère aux abords du port et du fleuve; la consolidation des secteurs résidentiels, commerciaux et industriels; la révision de l'aménagement du futur boulevard Ville-Marie dans le quartier et la consolidation du parc Théodore. D'après le Service de l'urbanisme, l'ensemble de ces interventions proposées sur le domaine public seront échelonnées dans le temps, on parle d'une dizaine d'années environ, et elles devraient totaliser à peu près dix millions de dollars. Invité à commenter ce PPU au nom de tous les intervenants du quartier, le 14 avril dernier, Jean Rouleau du Collectif en aménagement urbain a donc repris point par point le document du Service de l'urbanisme. Lors de cette assemblée, il a, au fur et à mesure, apporté le son de cloche des différents partenaires, tout en souhaitant immédiatement que les élus fassent

en sorte que ces propositions se transforment en réalisations concrètes. En ce qui concerne l'aménagement à l'arrière du marché Maisonneuve, Jean Rouleau a confié qu'il ne rejetait pas l'idée d'un court de tennis. «On aimerait ça avoir un Sébastien Lareau issu du quartier» a-t-il dit. Il a fait savoir également qu'il serait important que le quartier se dote d'une piscine extérieure dans la mesure où c'est un lieu d'attraction familial, donc très significatif pour Hochelaga-Maisonneuve. Le porte-parole a relevé aussi que dans le PPU, il est prévu un espace de jeux pour adolescents près des jardins communautaires, en revanche cet espace n'est pas défini. «Il faudrait aussi définir très précisément la circulation aux abords du marché Maisonneuve afin d'éviter les bouchons. D'autre part, nous apprécions l'idée d'illuminer le site du marché parce que ça lui donnera un cachet mais ça aura aussi un aspect sécuritaire» de dire Jean Rouleau. Concernant le réaménagement de l'avenue Morgan, il a avoué aimer ça, «mais on aimerait aussi s'approprier ce boulevard pour une ambiance et attirer les touristes. Pour le boulevard Pie IX, certes, il sert de vitrine au quartier, mais nous mettrions un bémol pensant que peut-être, il serait préférable d'investir sur la rue Bennett afin de consolider le lien, le corridor récréo-touristique» a poursuivi Jean Rouleau. Pour le parc Théodore, il se dit d'accord pour son réaménagement, toujours au nom des intervenants, toutefois, il aimerait que les gens de la rue Viau soient prévenus assez tôt pour éviter des déchirements. Quant à la rue Sainte-Catherine, il estime qu'elle n'a pas été traitée en profondeur le do-



L'avenue Morgan constitue l'une des plus belles voies publiques de Montréal et son tracé s'inscrit dans le courant des mouvements «City Beautiful» et «Garden City» de l'époque.

(Photo: Régent)

cument du Service de l'urbanisme, tout comme la remise en valeur de la caserne numéro 1 qui a été évacuée de ce même document. «Ce bâtiment mériterait un regard particulier puisqu'il est unique en Amérique du Nord. C'est une occasion très ratée de ne pas l'inclure dans le PPU» a-t-il terminé avant d'émettre le souhait qu'un comité dit «de surveillance» soit mis sur pied afin de suivre l'évolution de ce premier programme d'urbanisme et qu'il réponde véritablement aux besoins du quartier.

De son côté, le directeur général de la Sidac Promenade Ontario, Roger Gallagher, y est allé d'un plaidoyer en faveur des artères commerciales qui contribuent au dynamisme du quartier et a profité de l'occasion pour déposer aux membres de la Commission de développement urbain le projet de la Place Valois. Après Roger Gallagher, c'était au tour d'un citoyen de la rue Lafontaine de prendre la parole, Stéphane Boutin, qui a proposé de revoir le tracé de la piste cyclable sur la rue

Bennett dans la mesure où il avait constaté qu'elle n'était pas très utilisée l'avenue Morgan. Il a également proposé de revoir la possibilité d'ouvrir le marché Maisonneuve par la rue Ontario afin d'attirer plus de monde et a conclu en tant sur le fait que «c'est bien d'attirer les touristes, mais il faut aussi penser à ceux qui habitent le quartier.»

Enfin, Normand Robert, le directeur général du Pavillon d'éducation communautaire a reconnu qu'il était temps pour la Ville d'élargir les trottoirs du boulevard Pie IX, parce qu'ils étaient vraiment étroits. D'après le Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal, ce Programme particulier d'urbanisme devrait refléter une réalité d'ici cinq à dix ans, «et il faut aussi tenir compte des réserves budgétaires de la Ville» a-t-il tenu à préciser l'un des fonctionnaires.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article

Quand
pas de
volonté
politique
(de
bonne
source)

Des résidents excédés par la circulation lourde

Une résidente de la rue Saint-Clément, Suzanne Kearns, est tellement fatiguée par le bruit d'une circulation qu'elle juge anarchique qu'elle a décidé de passer à l'action: signature d'une pétition, appels au conseiller municipal, Benoit Parent, lettre à sa députée Louise Harel et comme vous le constatez, visite au journal local.

Corinne Sorin

Suzanne Kearns est donc partie en guerre. «Notre quartier, en dépit de sa situation géographique dans l'Est de Montréal, n'en est pas moins un quartier résidentiel où les gens ont le droit de vivre et de dormir en paix» dit celle qui habite la rue Saint-Clément depuis maintenant 17 ans. «Jour et nuit, les poids lourds ainsi que bien d'autres véhicules ébranlent les murs de nos maisons. Le jour, je vous jure que ça nous empêche de converser normalement et la nuit, ça nous empêche de dormir. Depuis un peu plus d'un an, c'est infernal. Peut-être est-ce la conséquence des travaux du viaduc Dickson?» s'interroge Suzanne Kearns qui estime, par ailleurs, ne pas avoir reçu l'appui espéré de son conseiller municipal du district Pierre-De Coubertin. «Non seulement, il n'a pas donné suite à mon dossier et il m'a carrément raccroché au nez» déplore-t-elle. De son côté, Benoit Parent rétorque que «cette journée-là Suzanne Kearns semblait hystérique. Il est vrai qu'entre elle et moi, les rapports n'ont pas été très bons puisque son niveau de tolérance est de zéro, mais pourtant, les camions doivent bien passer quelque part. La circulation lourde est permise sur la rue Saint-Clément. Alors que faire?» questionne, pour sa part, le conseiller municipal qui confie, cependant, qu'il comprend parfaitement le problème de Suzanne Kearns et de ses voisins. «Je suis conscient que leur qualité de vie doit en prendre un coup. Il faut donc tenter de ménager le chou et la chèvre. C'est pourquoi une réunion au sujet du tablier Dickson qui ne sert plus vraiment depuis des années, a déjà eu lieu pour tenter de trouver une solution. La circulation pourrait peut-être être déviée le long du chemin de fer, près de la rue Souigny. Mais tout cela n'est que supposition. Il n'y a absolument rien de définitif», fait observer Benoit Parent.

«J'ai fait 35 000\$ de travaux dans ma maison l'an passé, ce n'est donc pas pour déménager, ni pour la voir s'effriter» confie Suzanne Kearns qui, par le biais du bureau Accès Montréal, a déposé une pétition demandant au «Conseil exécutif de la Ville de Montréal de faire diligence pour corriger cette situation intolérable et pour nous assurer la qualité de vie à laquelle, citoyens comme les autres, nous avons droit.»

Du côté du Service de la circulation à la Ville de Montréal, l'agent technique en charge du secteur, Alain Miville-Dechéne, explique que dans le nouveau plan de camionnage, la rue Saint-Clément est désignée comme rue de camions, tout comme les rues Viau, Hochelaga ou Sherbrooke. «Les camions sont un rouage important à l'économie montréalaise et québécoise. On ne peut pas les empêcher de rouler. Cependant, il faut regarder toutes les alternatives. Par exemple, il y a peut-être un jeu à faire avec le sens unique des rues Viau et Saint-Clément. Que madame Kearns soit rassurée, nous allons prendre le dossier en main» affirme Alain Miville-Dechéne et d'ajouter: «Si elle dit que sa

maison vibre, c'est peut-être parce qu'il y a un trou devant chez elle. Peut-être un canal d'égout qui a légèrement creusé un trou. Il faudrait alors procéder à un resurfaçage de l'asphalte. Mais ça peut-être autre chose. À l'heure actuelle, je ne connais pas la nature du problème, mais nous allons y veiller.»

En attendant, Suzanne Kearns continue sa bataille et tend bien se faire entendre au prochain Conseil de quartier.



Jour et nuit, les poids lourds circulent sur la rue Saint-Clément.

(Photo: Régent Gosselin)